

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, COHÉSION SOCIALE, SANTÉ DE LA POPULATION

PERDRE SON CHEZ-SOI

— Mariella Collini

Les aléas environnementaux et les projets de développement peuvent entraîner la relocalisation préventive et l'expropriation domiciliaire de citoyennes et citoyens. Un rapport de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) met en lumière les principaux effets sociaux et psychologiques associés à ces processus et vécus par les communautés concernées. Une recension des meilleures pratiques en vue d'éviter ou d'atténuer les effets négatifs est présentée.

Une revue de littérature a permis de relever 23 documents ayant passé les critères de pertinence et l'appréciation de qualité. De ce nombre, 9 portent sur des cas de relocalisation préventive associés aux menaces environnementales et 14 sur des cas d'expropriations. Parmi les 23 expériences sélectionnées, 10 se sont déroulées au Canada, dont 9 au Québec.

ACCEPTER OU NON DE PARTIR

Face à la possibilité d'une relocalisation préventive en raison de risques environnementaux (inondations, tornades, etc.), l'acceptation de partir s'explique généralement par la perception élevée des risques, les conséquences psychologiques qu'un tel événement pourrait avoir, ainsi que l'espoir d'être plus en sécurité ailleurs. Inversement, l'attachement au milieu, les désavantages financiers et une perception de risque faible motivent la décision de rester.

EXPÉRIENCES D'EXPROPRIATION

Des 23 références, 14 concernaient des expropriations domiciliaires en lien avec 11 projets de développement (p. ex. : projets miniers, incluant Osisko à Malartic, barrages, routes, aéroport et parcs) et 3 menaces toxicologiques. Selon la littérature analysée, bien qu'un processus d'expropriation génère davantage d'effets négatifs que positifs, les personnes concernées ne seront pas toutes affectées de la même manière.

L'annonce et ses répercussions

Dès l'annonce d'un projet d'expropriation et de rachat, des sentiments d'injustice et

d'impuissance ainsi que de la colère et de l'anxiété peuvent être ressentis par les personnes expropriées. L'absence de mécanismes de participation citoyenne et d'un réel choix (partir ou rester), le manque de transparence et d'information entourant les modalités d'expropriation peuvent occasionner des fractures sociales, des confrontations et des conflits au sein de la communauté ainsi qu'une perte de confiance envers les autorités ou l'expropriant.

La mise en oeuvre et ses répercussions

Parmi les modalités liées au processus d'expropriation, c'est la négociation de gré à gré avec l'expropriant qui occasionne le plus d'effets psychologiques chez les personnes concernées, suivie par les délais requis entre l'entente et la vente. Divers effets négatifs tels que l'anxiété ou les sentiments de mécontentement et d'injustice sont attribuables à la pression de l'expropriant sur l'exproprié afin de s'entendre rapidement pour éviter de judiciaire l'entente, alors qu'il est difficile d'attribuer une valeur à la résidence pour une relocalisation dans un lieu comparable. Une impression de « gagnants » et de « perdants » est mentionnée dans certains cas. Plusieurs conséquences de l'expropriation ont été relevées dans les études sur le sujet :

- Un effritement du tissu social.
- La perte d'un mode de vie, d'un patrimoine familial ou d'une appartenance identitaire à un territoire (fragmentation des quartiers).
- L'appauvrissement de certains ménages,

notamment à faible revenu et la perte de services de proximité.

- Des manifestations de tristesse, de désespoir, de détresse, de dépression, d'anxiété et de peur, particulièrement chez les jeunes familles et les personnes âgées.
- Des sentiments d'impuissance, de perte de contrôle et d'injustice, surtout si l'expropriation n'a pas eu les résultats attendus.

BONNES PRATIQUES

La revue de littérature propose d'évaluer les impacts sociaux et individuels en amont des projets de relocalisation et d'expropriation et de prendre en compte les contextes locaux, qu'ils soient de nature historique, culturelle, sociodémographique ou socio-économique. Un souci particulier doit être porté à la mise en place de programmes d'accompagnement durant la négociation, mais également pendant et après le déménagement (isolement à la suite de l'effritement du tissu social). Des échanges constants (liaison, forum virtuel) entre l'expropriant et les personnes expropriées doivent avoir cours pour assurer la transparence du processus. Dans le cas d'une relocalisation préventive, la flexibilité des programmes d'aide financière, par exemple, en n'imposant pas de date limite d'adhésion, pourrait assurer une « réelle liberté de choix ». Finalement, un cas propose de permettre une relocalisation temporaire dans un contexte de menace toxicologique. ■

Source : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), **Examen des pratiques de relocalisations et d'expropriations domiciliaires et de leurs impacts d'un point de vue de santé publique**, rapport et feuillet, 2022.

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET RURAL ET URBAIN

PARADOXE DE LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE

— Mariella Collini

Tous les deux ans, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) réalise un exercice afin de comparer les localités les unes par rapport aux autres en fonction d'un indice composite représentant trois dimensions¹ de la vitalité d'un milieu. Comment se portent les 73 municipalités² de la région pour lesquelles un indice de vitalité économique a été compilé en 2020?

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) procède à l'analyse des 1 160 municipalités du Québec en classant leur indice par ordre décroissant (du positif au négatif) et en les divisant en 5 groupes égaux, appelés des quintiles. Les localités qui font meilleure figure se classent dans le 1^{er} quintile de l'indice, alors que les plus mal en point économiquement se situent dans le dernier quintile.

Les 73 localités² de l'Abitibi-Témiscamingue se répartissent inégalement aux deux extrêmes du classement : le 1^{er} quintile recense 9 localités (12,3 %), alors que le 5^e quintile, qui regroupe les localités les moins vitalisées, en dénombre 18, soit deux fois plus (24,7 %). Environ 7 900 personnes de la région (5 %) vivent dans une localité où l'indice de vitalité économique occupe le haut du classement, alors que 9 885, ou 7 %, résident dans une localité du quintile le plus bas. Les 46 autres localités se répartissent entre les quintiles 2, 3 et 4, comme illustré dans le graphique.

La Ville de Rouyn-Noranda et la MRC de Témiscamingue ne comptent aucune localité se trouvant au premier quintile, alors que la MRC d'Abitibi en compte 6, représentant le tiers de ses localités, où vit 22 % de la population du territoire.

Classement des localités du 1^{er} quintile > Abitibi-Témiscamingue, 2020

- Preissac
- Saint-Mathieu-d'Harricana
- Rivière-Héva
- La Corne
- Saint-Marc-de-Figuery
- Clermont
- Rapide-Danseur
- Saint-Félix-de-Dalquier
- Trécesson

À l'autre bout du classement, les localités de la région appartenant au dernier quintile se concentrent dans les MRC du Témiscamingue (8) et de la Vallée-de-l'Or (4). Au Témiscamingue, les localités classées dans le dernier quintile représentent, en proportion, 35 % des localités où vit 14 % de la population témiscamiennne. De manière similaire, la moitié des localités de La Vallée-de-l'Or qui tirent de l'arrière, selon l'indice de vitalité, représente 11 % de la population du territoire.

De manière générale, les localités qui figurent à la fin du classement affichent une plus grande vulnérabilité démographique, étant de petite taille et souvent aux prises avec un déclin de la population. Par ailleurs, la structure d'âge de leur population est en

pyramide inversée, avec plus de personnes âgées que de jeunes. Elles affichent un taux de travailleurs et un revenu total médian des particuliers, qui sont plus souvent tributaires de transferts gouvernementaux, largement plus faibles que les autres localités. Dans la région, les localités qui se classent au 5^e quintile ont une population qui varie de 78 à 2 758 personnes, et 15 d'entre elles affichent une décroissance variant de -0,1 % à -2,2 %. Le revenu médian des particuliers de ces localités atteint entre 22 681 \$ et 35 836 \$, alors que le taux de travailleurs oscille entre 53 % et 69,8 %.

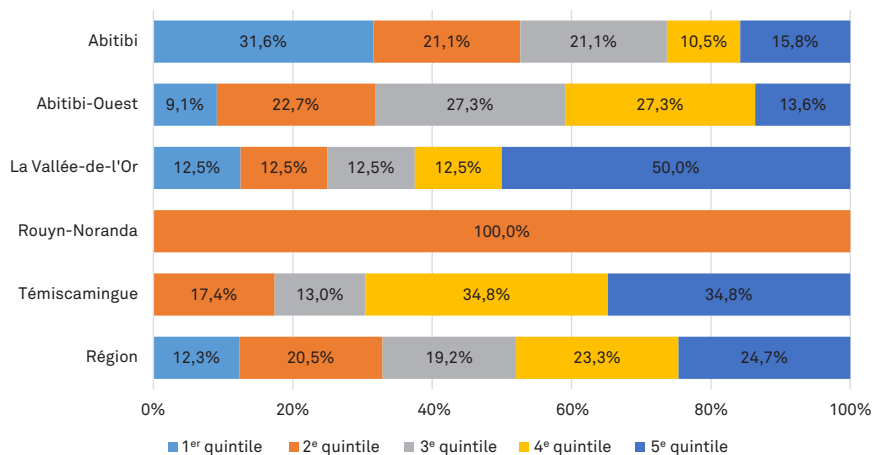
ÉVOLUTION SUR DEUX ET DIX ANS

À l'échelle du Québec, le classement a peu changé entre 2018 et 2020, et ce, malgré les contrecoups de la pandémie. Ainsi, 72 % des localités sont demeurées dans le même quintile, les autres ayant progressé ou régressé d'un quintile. En Abitibi-Témiscamingue, par rapport à l'indice de 2018, celui de 2020 recensait deux localités de moins au premier quintile et deux localités de plus au dernier quintile.

Sur une période de dix ans, davantage de mouvements ont eu cours au sein du classement dans la région comme au Québec. L'Abitibi-Témiscamingue a vu le nombre de localités occupant le haut du pavé passer de quatre en 2010 à neuf en 2020. Parmi celles-ci, Clermont est la localité à avoir fait le plus grand bond, grimant du 44^e au 6^e rang régional. Les localités les plus dévitalisées sont passées de 15 en 2010 à 18 en 2020. ■

Répartition des localités selon le quintile de l'indice de vitalité économique¹

> MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2020



Pour connaître l'indice de vitalité économique 2020 des localités de la région, consulter ce [tableau](#).

Notes : 1. Le concept de vitalité des territoires englobe trois dimensions, chacune représentée par un indicateur, à savoir la dynamique démographique (taux d'accroissement annuel moyen de la population totale sur cinq ans), le marché du travail (taux de travailleurs des 25-64 ans) et le niveau de vie (revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus).

2. Les localités avec moins de 40 personnes sont exclues du calcul.

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), [Indice de vitalité économique des territoires - Édition 2023](#), 2023 et les tableaux [\[en ligne\]](#).

EMPLOI DANS LES MRC

REPRISE DE L'EMPLOI À GÉOMÉTRIE VARIABLE

— Mariella Collini

Il y a quelques semaines, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) dévoilait ses plus récentes données sur le marché du travail au sein des MRC du Québec. Si l'Abitibi-Témiscamingue avait presque entièrement rattrapé le terrain perdu en 2021, des différences sont néanmoins observables entre les territoires de MRC et l'ensemble du Québec.

Commençons par une brève analyse de la conjoncture de l'emploi à l'échelle de la région, à partir des données issues des déclarations de revenus de 2021 des particuliers âgés de 25 à 64 ans. À la suite de la contraction de l'emploi en 2020 par rapport à 2019 (-5,4 %) et d'un rebond en 2021 par rapport à 2020 (3,5 %), la région avait encore 1 200 travailleuses et travailleurs de moins qu'en 2019, pour 58 462 personnes occupant un emploi¹. En d'autres mots, le volume d'emploi de l'Abitibi-Témiscamingue s'établit à 98 % du volume enregistré en 2019. Au Québec non plus, la reprise n'a pas suffi à compenser les pertes encourues en 2020, d'où un nombre d'emplois légèrement inférieur à 2019.

Les hommes, les femmes ainsi que tous les groupes d'âge ont enregistré des gains d'emploi à la suite des pertes de 2020, mais certains ont vu leur situation se rétablir un peu plus rapidement que d'autres. Le ressac de l'emploi en 2020 a été similaire pour les hommes (-5 %) et les femmes (-5,5 %) de la région, alors que la reprise de l'emploi a davantage profité aux hommes (+4 %) qu'aux femmes (+3 %) en 2021. On observe ainsi un déficit plus important du

bassin de travailleuses (-3 %) que celui de travailleurs (-1 %) par rapport à 2019. De même, la pandémie a touché davantage les travailleuses et travailleurs âgés de 45-54 ans et 25-34 ans, alors que la reprise a profité davantage aux 35-44 ans et aux 25-34 ans. On observe que le groupe des 35-44 ans est le seul à avoir dépassé le volume d'emploi pré-pandémique. Le taux de travailleurs se situait à 76,7 % dans la région en 2021, soit à un point de pourcentage de moins que le taux de 2019 (77,7 %). Bien qu'en augmentation, les taux d'emploi des hommes et des femmes, comme celui de tous les groupes d'âge, sont demeurés en deçà de ceux enregistrés en 2019.

TENDANCES TERRITORIALES

À l'échelle du Québec, toutes les MRC ont enregistré une augmentation du nombre de travailleuses et travailleurs en 2021. Parmi les 104 MRC, 41 ont vu le nombre de personnes occupant un emploi égal, et même dépasser, le niveau enregistré en 2019. Toutefois, les 5 MRC de la région figurent plutôt parmi celles (63) pour qui la récupération d'emplois n'était pas terminée.

Dans la région, au moment où la Vallée-de-l'Or enregistrerait le plus fort recul de l'emploi en 2020 (-6,1 %), elle présentait

la plus faible croissance en 2021 (+3,3 %), d'où une récupération de l'emploi moins marquée que celle des autres MRC en 2021. Au Témiscamingue, l'importante augmentation du nombre de travailleuses et travailleurs en 2021 (+4,4 %), qui est la plus importante à l'échelle de la région, a compensé partiellement le recul entraîné par la pandémie (-5,8 %) par rapport à 2019. La récupération de l'emploi dans les autres territoires, notamment ceux d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest, s'expliquent par un recul du bassin de travailleuses et travailleurs moins prononcé que dans les autres MRC en 2020 combiné à une croissance similaire à la moyenne régionale.

L'ISQ observe que les MRC du Québec qui se sont le plus illustrées quant à la croissance de leur bassin de travailleurs en 2021 sont souvent celles qui avaient connu les plus forts gains migratoires en 2020-2021². À l'échelle de la région, les MRC de Témiscamingue, d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest enregistraient un bilan migratoire positif en 2020-2021, alors qu'inversement, la Vallée-de-l'Or et Rouyn-Noranda avaient subi davantage de pertes.

Alors qu'en 2019, toutes les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue affichaient un taux de travailleurs jamais égalé depuis 2002, elles enregistraient un taux inférieur de 1 à 1,4 point de pourcentage en 2021. En fait, seules quatre MRC au Québec ont surpassé le taux de 2019, et elles sont situées dans les régions de la Gaspésie-Îles de la Madeleine et de la Côte-Nord. L'ISQ explique cette performance en partie du fait que certaines MRC « ont été moins durement touchées que les autres par le début de la crise sanitaire, affichant en 2020 un recul du taux de travailleurs parmi les plus faibles du Québec » et pour une autre MRC, par une diminution plus importante de la population totale de 25-64 ans que celle des travailleuses et travailleurs. ■

Nombre de travailleurs¹ et variation entre 2019 et 2021 et taux de travailleurs

> MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2021

	Nombre de travailleuses et travailleurs						Taux de travailleurs 2021
	2019 ^r	2020 ^r	2021 ^p	2019/2020	2020/2021	Récupération de l'emploi (2021 par rapport au niveau 2019)	
Abitibi	10 165	9 687	10 025	-4,7%	3,5%	98,6%	77,7 %
Abitibi-Ouest	7 586	7 224	7 472	-4,8%	3,4%	98,5%	73,0 %
La Vallée-de-l'Or	18 146	17 040	17 595	-6,1%	3,3%	97,0%	77,6 %
Rouyn-Noranda	17 785	16 883	17 473	-5,1%	3,5%	98,2%	78,1 %
Témiscamingue	5 996	5 647	5 897	-5,8%	4,4%	98,3%	73,0 %
Région	59 678	56 481	58 462	-5,4%	3,5%	98,0%	76,7 %
Province	3,5 M	3,3 M	3,4 M	-5,9%	4,3%	98,1%	77,1 %

Note : 1. Le taux de travailleurs est un indicateur élaboré par l'ISQ. Il correspond au nombre de personnes occupant un emploi, qu'elles soient salariées ou travailleuses autonomes, exprimé en pourcentage de la population de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus des particuliers.

Source : ISQ, **Évolution du marché du travail dans les MRC. Bilan de l'année 2021**, 2023.

Traitement : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Sources : 1, 2, et 4. Institut de la statistique du Québec (ISQ), **Évolution du marché du travail dans les MRC. Bilan de l'année 2021**, page 3 (note 2) et page 8 (note 4), 2023.

3. ISQ, Solde migratoire et taux net de migration interne, MRC du Québec, [en ligne] 2001 à 2022.

ÉCONOMIE ET EMPLOI

HAUSSE DU REVENU D'EMPLOI

— Mariella Collini

Après une croissance du revenu d'emploi ayant passablement ralenti dans la région comme au Québec en 2020, un regain a été observé en 2021.

En 2021, le revenu d'emploi moyen des particuliers âgés de 25 à 64 ans s'est fixé à 63 205 \$ dans la région, en hausse de 7 % par rapport à 2020. Cette augmentation compense la croissance nulle du revenu d'emploi enregistrée en 2020 dans la région, bien loin de la hausse de 4 % notée en 2019. Bien que l'augmentation du revenu d'emploi moyen dans la région soit la plus importante depuis 2002, elle est inférieure à celle du Québec (9 %), et de 13 autres régions. Tout de même, l'Abitibi-Témiscamingue figure au 2^e rang des régions administratives avec le revenu d'emploi le plus élevé, précédée par la Montérégie.

Tous les territoires de MRC de la région ont enregistré des gains, avec un rythme de croissance variant de 7 % à près de 9 % par rapport à 2020. Suivant La Vallée-de-l'Or et Rouyn-Noranda, l'Abitibi-Ouest se faufile au 3^e rang du revenu d'emploi le plus élevé dans la région, précédant la MRC d'Abitibi. Cette performance est attribuable à la forte croissance du revenu, la seule à égaler celle de la province, elle-même attribuable à la forte progression du revenu d'emploi des hommes (10 %). D'ailleurs, l'Abitibi-Ouest se positionne au 26^e rang des 104 MRC du Québec enregistrant les plus importantes augmentations chez les hommes.

Plus généralement à l'échelle de la région, la hausse du revenu a été plus vigoureuse chez les hommes (7,6 %) que chez les femmes (7,1 %). Toutefois, les femmes en ont davantage bénéficié que les hommes dans La Vallée-de-l'Or (7,4 % c. 6,8 %), alors qu'à Rouyn-Noranda, la hausse a été somme

toute similaire entre les travailleuses et les travailleurs (7,1 % c. 7,3). ■

Revenu d'emploi moyen¹ des travailleurs

> Régions administratives, 2021 et variation

	\$ en 2021 ^P	% 2021-2020
Bas-Saint-Laurent	50 697 \$	7,2%
Saguenay-Lac-St-Jean	56 495 \$	8,7%
Capitale-Nationale	61 442 \$	8,0%
Mauricie	51 288 \$	7,7%
Estrie	53 914 \$	9,0%
Montréal	61 815 \$	9,8%
Outaouais	62 492 \$	9,1%
Abitibi-Témiscamingue	63 205 \$	7,4%
Abitibi	61 069 \$	8,1 %
Abitibi-Ouest	61 294 \$	8,6 %
La Vallée-de-l'Or	66 995 \$	7,0 %
Rouyn-Noranda	64 634 \$	7,2 %
Témiscamingue	53 992 \$	6,6 %
Côte-Nord	62 555 \$	5,3%
Nord-du-Québec	56 168 \$	2,4%
Gaspésie-Les Îles	47 317 \$	8,3%
Chaudière-Appalaches	56 189 \$	8,0%
Laval	59 882 \$	8,7%
Lanaudière	56 532 \$	8,5%
Laurentides	58 651 \$	8,9%
Montérégie	63 316 \$	8,0%
Centre-du-Québec	50 956 \$	8,1%
Ensemble du Québec	59 495 \$	8,6%

Note : ^P : donnée provisoire.

Source :

1. Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (données sur le taux de travailleurs). Demande spéciale pour les données sur le revenu d'emploi moyen.



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue

RASSEMBLER · COMPRENDRE · DIFFUSER

NOTRE MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

445, boulevard de l'Université,
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
T. : 819 762-0971 Sans frais : 1 877 870-8728 poste 2622
observatoire@observat.qc.ca
OBSERVAT.QC.CA

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
2 000 abonnements

✓ SORTI DES PRESSES

Association des professionnels de la construction du Québec (APCHQ), [Bilan 2022 des mises en chantier résidentielles au Québec, 2023.](#)

Bonin, Sylvie, [Les Bourses Perspective Québec selon l'enquête ICOPE 2022](#), Université du Québec, février 2023.

Brouillette, Christel, [Être un « homme » en région et avoir besoin d'aide : le portrait psychosocial des hommes utilisateurs des services de santé publique en Abitibi-Témiscamingue, 2023.](#)

Chaire de gestion sur le secteur de l'énergie HEC Montréal, [État de l'énergie au Québec – Édition 2023.](#)

Conseil du Trésor, [L'effectif de la fonction publique du Québec 2021-2022, 2023.](#)

Desjardins, [La chute du secteur résidentiel se poursuivra en 2023 et une remontée devrait se pointer l'an prochain.](#)

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), [Régionalisation de l'immigration au Québec : Un déficit prévisible annuel de près de 18 000 immigrants pour combler les besoins régionaux de main-d'œuvre, 2023.](#)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), [Le Bottin : consommation et distribution alimentaires en chiffres – Édition 2022.](#)

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), [Les comportements suicidaires au Québec : portrait 2023.](#)

Institut de la statistique du Québec (ISQ), [Bilan du marché du travail au Québec en 2022 et](#)

[Évolution du marché du travail dans les MRC - Bilan de l'année 2021 et](#)

[Indice de vitalité économique des territoires, 2023 .](#)

LeBlanc, P. et Vultur, M, [Les jeunes dans les régions du Québec – Évolution de la situation démographique 1986-2021.](#)

Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), [Les dépenses en culture des municipalités en 2020, 2022.](#)

Transplant Québec, [Statistiques officielles 2022 - Don et transplantation au Québec, 2022.](#)

Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), [La démesure Airbnb: Un saccage du parc locatif québécois, 2023.](#)

Bonne lecture !